



# Dis-moi tout! VAL-MORIN!

JOURNAL DU CITOYEN | DÉCEMBRE 2024  
Volume 3, n° 2

Ouverture officielle  
des Habitations  
la Capucine Phase 2  
p. 3

Présentation du budget  
et du nouveau cadre  
financier  
p. 5

Consommation d'eau  
potable à Val-Morin :  
une diminution  
de 50 % en 10 ans !  
p. 8



**Val-Morin**  
À L'ÉTAT PUR  
*tout simplement*



# MOT DE LA MAIRESSE

Nous sommes très heureux de vous présenter la toute première édition complètement numérique de notre bulletin municipal. Comme le précise notre plan stratégique 2023-2028, la Municipalité souhaite assurer la protection et la mise en valeur des ressources naturelles sur son territoire et c'est dans cet esprit que nous poursuivons nos efforts pour réduire notre empreinte écologique. La production numérique de nos outils de communication s'inscrit dans les mesures que nous souhaitons mettre en place pour y parvenir. Il va sans dire que l'économie de papier et d'impression nous permet également de pouvoir envisager plusieurs éditions du bulletin municipal au lieu d'une seule.

Le mois de décembre est synonyme de planification financière pour la Municipalité avec le dépôt du notre budget 2025. Son adoption a eu lieu le 10 décembre, dans le cadre d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Lors de cette soirée, le bilan financier de la dernière année ainsi que les faits saillants du budget pour l'année à venir ont été présentés. Nous avons également profité de l'occasion pour faire un retour sur les grandes lignes du nouveau cadre financier récemment adopté par la Municipalité. Nous sommes particulièrement fiers de cet exercice qui nous a permis de réaliser le portrait des impacts financiers de nos investissements pour les cinq prochaines années, en déterminant les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour contrôler l'endettement.

Vous pourrez constater que cette 4<sup>e</sup> édition de notre bulletin municipal comporte aussi des renseignements sur plusieurs projets en cours, dont une mise à jour du projet de centre multifonctionnel à l'église. Nous avons amorcé la réalisation de la phase 2 de cette nouvelle salle qui constituera un véritable milieu de vie au cœur du village de Val-Morin dès 2026.

Nous sommes également très heureux d'annoncer l'achèvement du projet de logements abordables des Habitations La Capucine phase 2, qui a ouvert officiellement ses portes le 12 décembre dernier. Après plus de 5 ans de planification, de travail et de collaboration entre les différents acteurs du milieu, ce projet de 40 nouvelles unités d'habitation assurera une offre de logements de qualité sur notre territoire.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance de notre récente politique de répartition de coûts de nos travaux municipaux, de même que de notre nouveau plan directeur des travaux de chaussée qui témoignent de la volonté des membres du conseil d'offrir aux contribuables de Val-Morin une qualité de service juste et équitable.

Le temps des fêtes est à nos portes alors je profite de cette opportunité pour vous souhaiter, au nom de tous les membres du conseil et de l'équipe municipale, un très joyeux Noël et du temps de qualité avec vos proches. Santé, paix, amour et prospérité pour la nouvelle année!



**MICHEL BAZINET**  
Conseiller n° 1



**ANNICK LÉVEILLÉ**  
Conseillère n° 2



**SYLVAIN LOISELLE**  
Conseiller n° 3



**PIERRE ASSELIN**  
Conseiller n° 4



**MARIE-JOSÉE BRODEUR**  
Conseillère n° 5



**ALBERT GIRARD**  
Conseiller n° 6

## VERSEMENTS DE TAXES MUNICIPALES 2025

Les comptes de taxes foncières municipales seront postés à la fin janvier. Voici les dates importantes à retenir pour vos paiements en 2025 :

- |   |  |
|---|--|
| <b>1<sup>er</sup> versement : 3 mars</b>  | <b>4<sup>e</sup> versement : 17 juillet</b>  |
| <b>2<sup>e</sup> versement : 17 avril</b> | <b>5<sup>e</sup> versement : 3 septembre</b> |
| <b>3<sup>e</sup> versement : 3 juin</b>   | <b>6<sup>e</sup> versement : 17 octobre</b>  |

### Modes de paiement disponibles :

**EN LIGNE :** Par l'intermédiaire de votre institution bancaire.

**SUR PLACE :** Par chèque ou Interac à l'Hôtel de ville  
(6120, rue Morin, Val-Morin, QC, J0T 2R0).

Pour toute question, communiquez avec nous au 819-324-5670

## SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal se déroulent à la salle communautaire de l'hôtel de ville, 6120 rue Morin, 2<sup>e</sup> étage, Val-Morin. Les séances débutent à 19 h.

### Dates des prochaines séances :

- 21 janvier
- 8 avril
- 11 février
- 13 mai
- 11 mars



## OUVERTURE DU NOUVEAU COMPLEXE DES HABITATIONS LA CAPUCINE PHASE 2 EN MARS

Les travaux de la phase II des Habitations La Capucine touchent à leur fin! Grâce à une gestion efficace et une collaboration exemplaire entre tous les partenaires, ce projet d'envergure sera livré sans aucun retard au début de l'année 2025. Les premiers résidents seront accueillis dès mars 2025, renforçant ainsi l'offre de logements abordables pour aînés sur le territoire.

Le projet de près de 20 M \$ a bénéficié d'un appui financier majeur, c'est-à-dire des subventions de l'ordre de 18 M \$ de différentes sources, dont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Municipalité de Val-Morin (pour un montant de près de 900 000 \$, incluant un don de terrain) et différents autres programmes.

La phase II des Habitations La Capucine propose 40 unités à coût abordable pour des citoyens de 75 ans et plus ou ayant une légère perte d'autonomie. En plus de services adaptés, certains locataires bénéficieront d'une aide financière, telle que le supplément au loyer (PSL), garantissant ainsi un accès équitable au logement.

Ce projet réalisé dans les délais témoigne de l'engagement de Val-Morin à répondre rapidement aux besoins croissants en logements pour aînés. « En proposant cette seconde offre de logements abordables sur notre territoire, nous pourrions contribuer à préserver la qualité de vie de nos aînés en plus d'éviter leur exode. Nous espérons que ce projet structurant permettra de répondre au besoin croissant en logements de la population valmorinoise », souligne madame Donna Salvati, mairesse de Val-Morin.

Avec ce projet, Val-Morin continue de bâtir un environnement inclusif, dynamique et résilient, à l'image de sa population.



## INAUGURATION DE LA NOUVELLE USINE D'ÉPURATION

C'est en novembre dernier que la nouvelle usine d'épuration de Val-David, a officiellement été inaugurée, notamment en présence de Mme France-Élaine Duranceau, députée de Bertrand et ministre responsable de l'Habitation et de membres des conseils municipaux et principaux intervenants des municipalités de Val-Morin et de Val-David.

Les travaux ont permis d'améliorer l'efficacité de la station grâce à l'ajout de nouveaux équipements de traitement modernes. Le remplacement d'une conduite de 5 km à Val-Morin a également optimisé l'évacuation des eaux traitées. Ces améliorations, combinées à la modernisation des infrastructures existantes, permettent à la station de répondre aux besoins croissants des municipalités, tout en assurant un traitement des eaux conforme aux normes environnementales et respectueux de l'écosystème local.

« Ce projet est bien plus qu'une simple infrastructure. Il est le résultat de notre détermination et de notre engagement à poursuivre le développement durable de notre territoire, dans le respect de notre milieu de vie. Nous sommes donc particulièrement fiers de prendre part à l'inauguration de cette nouvelle station d'épuration qui met en place les conditions nécessaires à la préservation de nos ressources naturelles pour nos citoyens et pour les générations à venir, au cœur de nos deux municipalités. Ensemble, nous avons contribué à bâtir un avenir plus propre, plus sain et plus respectueux de notre environnement », a souligné madame Donna Salvati, mairesse de Val-Morin.

## SOMMAIRE

|                        |      |
|------------------------|------|
| ACTUALITÉS MUNICIPALES | p. 3 |
| DÉPÔT DU BUDGET        | p. 5 |
| TRAVAUX PUBLICS        | p. 7 |
| URBANISME              | p. 9 |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| PARC RÉGIONAL      | p. 11 |
| LOISIRS ET CULTURE | p. 12 |
| SEMAINE BÉNÉVOLAT  | p. 13 |
| BIBLIOTHÈQUE       | p. 14 |



# UN NOUVEAU DÉPART POUR L'ÉGLISE

## UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE POUR VAL-MORIN

La Municipalité de Val-Morin amorce une nouvelle phase dans la transformation de l'église située au cœur du noyau villageois, marquant une étape clé de son développement communautaire. Ce projet d'envergure vise à offrir à la communauté un lieu de rassemblement chaleureux et multifonctionnel, adapté aux besoins des citoyens de toutes les générations.

### Un projet issu des aspirations citoyennes

Les origines de ce projet remontent à 2014 et 2015, alors qu'une démarche de consultation dans le cadre d'un plan de développement stratégique avait mis en lumière les besoins exprimés par les citoyens, qui souhaitent profiter d'espaces de rassemblement pour briser l'isolement tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à un village vivant et dynamique.

### Acquisition et travaux de sauvegarde

Consciente de ces besoins, la Municipalité a fait l'acquisition de l'église paroissiale en juin 2020, avec l'objectif de préserver ce bâtiment historique tout en le mettant au service de la communauté. En septembre 2021, des architectes ont réalisé un carnet de santé qui a mis en lumière la nécessité de procéder à des travaux importants sur l'enveloppe structurale ainsi que sur la toiture du bâtiment. Ces travaux, constituant la phase 1 du projet, ont été finalisés en 2022, permettant de sécuriser l'avenir du bâtiment.

### Une vision communautaire et multifonctionnelle

Au début 2022, la Municipalité a entrepris une consultation publique pour préciser les vocations futures de l'église. Les priorités exprimées par les citoyens incluaient des activités de loisirs, une cuisine collective et des espaces adaptés pour des rencontres intergénérationnelles. En novembre 2022, le conseil municipal a adopté un règlement de citation historique pour protéger le caractère patrimonial de l'église, témoignant de son importance architecturale et historique.

### Une seconde phase soutenue par des subventions

En septembre 2023, après avoir complété une étude de faisabilité concernant la réalisation de la salle multifonctionnelle, la Municipalité a reçu la confirmation d'une possibilité de subvention de 2 M \$ dans le cadre du programme PRACIM, pour un projet totalisant 3,1 M \$.

### Un lieu au service de tous

L'église revitalisée sera dotée d'infrastructures modernes, incluant une cuisine collective et un espace traiteur pour des repas communautaires, ateliers culinaires et formations. Un espace doté d'une scène mobile est prévu afin de permettre la présentation d'ateliers, de cours diversifiés et de conférences qui bonifieront la programmation de loisirs de la Municipalité. Une offre d'activités variées allant des cours de musique pour les jeunes à des ateliers de mise en forme pour les aînés renforcera le maillage social et brisera l'isolement. La salle sera équipée d'infrastructures numériques modernes, incluant postes informatiques et équipement audio-visuel. Elle deviendra un lieu polyvalent et un milieu de vie en mesure d'accueillir jusqu'à 140 personnes pour des événements festifs ou des activités pour la communauté.

### Début des travaux à l'été 2025

Cette salle multifonctionnelle deviendra un lieu de rassemblement privilégié qui aura un impact sur la vie sociale, économique et récréotouristique de la Municipalité, mais d'abord et avant tout sur le bien-être de toutes les générations de citoyens. Ce projet témoigne d'une vision audacieuse et inclusive pour bâtir une communauté encore plus soudée et dynamique. Les plans et devis visant la réalisation de la phase 2 du projet sont déjà bien amorcés. Les travaux devraient quant à eux débuter dès l'été 2025 pour permettre aux citoyens de Val-Morin d'avoir accès à cette nouvelle salle communautaire au cours de l'hiver 2026.



# UNE AUGMENTATION DU TAUX DE TAXE MOYEN INFÉRIEURE À L'INFLATION POUR 2025

Le conseil municipal de Val-Morin a adopté, le 10 décembre dernier lors d'une séance extraordinaire, un budget équilibré de 10 235 500 \$, une croissance de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette séance d'adoption du budget aura été l'occasion de présenter un bilan des plus positifs de la gestion des finances municipales et du Service de la dette au cours des dernières années et ce, malgré les importants investissements réalisés dans les infrastructures.

## DÉPENSES MAJORITAIREMENT INCOMPRESSIBLES ET BONIFICATION DES SERVICES

Pour une propriété non desservie, évaluée à 390 500 \$, l'augmentation se limitera en 2025 à 1,72 %, soit un ajout de 53,24 \$ au compte de taxes annuel. Pour une propriété desservie par l'aqueduc, mais sans égout, l'augmentation représente 2,16 %, une hausse de 76,01 \$ par année. Le taux de taxation global pour les propriétés non desservies passe de 0,7136 \$ à 0,7271 \$ par 100 \$ d'évaluation. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses incompressibles (+5,1 %) qui constituent 88 % des dépenses du budget, et qui incluent le remboursement de la dette, la rémunération et les charges sociales. Cette hausse est également attribuable à l'augmentation des quotes-parts (+ 8,6 % - MRC, SQ, RITL, RIDM).

Pour la mairesse, Donna Salvati, ces ajustements visent à poursuivre l'amélioration de l'offre de services municipaux, en tenant compte des besoins grandissants de la population. « La livraison dans des délais plus rapides de nos permis d'urbanisme, la revitalisation de nos parcs et espaces verts, la bonification de nos outils de communication, l'augmentation des heures de la bibliothèque et de l'offre de loisirs de même que l'accroissement de nos initiatives en développement durable témoignent de notre volonté à continuer d'investir dans la qualité de vie au sein de notre communauté. Nous devons également poursuivre la réfection de nos infrastructures d'aqueduc et les investissements essentiels sur nos routes. »

## STABILISATION SIGNIFICATIVE DE L'ENDETTEMENT

Malgré des investissements de l'ordre de 21 619 849 \$ au cours des 7 dernières années, l'impact du service de la dette sur le budget a diminué de façon significative, passant de 27,8 % des dépenses en 2017 à 21,9 % en 2024. Ceci s'explique par les efforts soutenus pour l'obtention de subventions. C'est ainsi plus de 10 161 530 \$, soit 47 % des investissements qui ont été financés par différents programmes de subventions au cours des dernières années.

« En 2017, nous avions l'ambition de réduire l'endettement et de stabiliser le compte de taxes mais nous avons rapidement constaté que l'atteinte de cet objectif comportait plusieurs défis dont la hausse constante des dépenses, les revenus limités de la taxe foncière, et un déficit d'investissements dans nos infrastructures exigeant un important rattrapage et dont la charge ne pouvait être transférée aux générations futures. Aujourd'hui, malgré les nombreux investissements des dernières années, nous sommes fiers de souligner que sur l'enveloppe totale de la dette actuelle, 26 % est financée par de l'aide gouvernementale (non imputée aux citoyens) alors que la dette non subventionnée a diminué de 1 392 185 \$ entre 2024 à 2025. »

## PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) : DES INVESTISSEMENTS ESSENTIELS ET STRUCTURANTS

Sur une enveloppe d'investissements de 30 000 000 \$ sur cinq ans, des subventions de l'ordre de 16,5 millions de dollars sont anticipées, soit 55 % du total des sources de financement prévues. 24,6 % des investissements seront également financés par le biais de règlements d'emprunt à l'ensemble alors que la dette sectorielle en couvrira 15,7 %, et les fonds et réserves municipales 4,7 %.

« Au cours des prochains mois, la Municipalité procédera aux travaux de construction d'une nouvelle station d'eau potable et de traitement du manganèse et à l'installation d'un nouveau réservoir d'eau potable. Ces projets, se chiffrent à près de 4,3 millions \$, dont une importante portion sera subventionnable. Nous sommes également très heureux de confirmer l'amorce de la phase 2 des travaux de conversion de l'église en salle multifonctionnelle au cours de l'été 2025. Ces projets témoignent de notre engagement à investir dans l'amélioration continue de notre Municipalité, tout en maintenant une gestion rigoureuse et transparente. Je tiens à remercier les membres du conseil municipal et notre équipe administrative pour l'élaboration de ce budget responsable et vous, citoyens et citoyennes, pour votre confiance et votre soutien constant. Ensemble, continuons de bâtir une municipalité dynamique et prête à relever les défis de demain. » de conclure la mairesse.



## FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2025

- Budget équilibré de 10 235 500 \$, une croissance de 3,1 % par rapport à 2024.
- Hausse modérée du compte de taxes : +1,72 % pour une propriété non desservie, +2,16 % pour une propriété desservie par l'aqueduc.
- Plan quinquennal d'immobilisations (PQI) de 29 980 000 \$ d'ici 2029.
- Remboursement net de la dette de 1 304 730 \$ prévu pour 2025.

Pour consulter tous les documents relatifs au budget 2025, veuillez consulter le site de la Municipalité au [www.val-morin.ca](http://www.val-morin.ca).



## PRÉSENTATION DU CADRE FINANCIER 2024-2029 PLANIFICATION ET TRANSPARENCE

En septembre dernier, lors d'une séance d'information portant sur sa situation financière, la Municipalité de Val-Morin a présenté le résumé de son nouveau cadre financier 2024-2029. Cette rencontre avait comme objectifs de dresser le bilan financier des dernières années à Val-Morin, de présenter aux citoyens les outils de contrôle et de gestion budgétaire de la Municipalité de même que les projections et les stratégies issues du nouveau cadre financier.

### INVESTIR POUR L'AVENIR

La notion d'équité intergénérationnelle a été abordée lors de cette rencontre où il a été question du vieillissement important des infrastructures et de l'entretien des bâtiments municipaux à planifier. « Dès notre entrée en fonction, nous avons été placés devant des choix déchirants, en raison de l'endettement important et des besoins d'investissements majeurs sur notre territoire. Nous avons rapidement statué que faire le choix de ne pas augmenter les taxes, qui permettent de financer les investissements requis, n'était pas une option. Fermer les yeux sur ces dépenses se résumerait à transférer la charge aux générations futures qui hériteront de la dette, et d'infrastructures vieillissantes, dont la réfection deviendra de plus en plus coûteuse avec le temps », de poursuivre la mairesse.

### VERS UNE PLANIFICATION FINANCIÈRE STABLE ET DURABLE

C'est en considérant l'importance des projets d'investissement futurs, de l'évolution des dépenses et de la croissance de son développement immobilier et commercial limitée que la Municipalité a fait appel à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'accompagner dans l'élaboration de son cadre financier 2024-2029. Cette démarche avait comme objectifs de réaliser le portrait des impacts financiers sur cinq ans, en fonction des investissements planifiés, de déterminer les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour contrôler l'endettement et de maintenir une offre de services de qualité, tenant compte de la capacité de payer des contribuables de Val-Morin.

Les besoins d'investissements seront élevés pour les années à venir, et plusieurs des stratégies proposées visent à assurer la réalisation des investissements figurant dans le plan quinquennal d'immobilisations municipales.

Cette séance d'information a également permis aux citoyens de mieux comprendre le processus d'adoption du budget municipal, les outils de contrôle et de gestion budgétaire et les enjeux financiers de leur Municipalité.

# LE DÉNEIGEMENT UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR UN HIVER SÉCURITAIRE



# LE DÉNEIGEMENT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

**MONTRE L'EXEMPLE,  
ÇA VA FAIRE  
BOULE DE NEIGE!**

L'hiver, le déneigement lors de bordées de neige est assurément un enjeu important pour la sécurité des citoyens. Les opérations de déneigement sont toujours plus efficaces lorsque tout un chacun fait sa part. En contrepartie, un bac mal positionné ou un véhicule stationné dans la rue, par exemple, peut compliquer grandement le travail des équipes de déneigement.

Il est donc toujours pertinent de se rappeler les bonnes pratiques à adopter pour faciliter le travail des équipes de déneigement et garantir la sécurité des usagers de la route.

## ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES CET HIVER

Pour que la saison hivernale se déroule sans tracas, voici les comportements à adopter :

- **Positionnement des bacs** : Lors des collectes de déchets, matières résiduelles et matières organiques, placez vos bacs à l'intérieur de votre entrée privée, en bordure de rue, et retirez-les rapidement après la collecte. Cela évite d'obstruer la voie publique.
- **Gestion de la neige** : Lorsque vous déneigez votre entrée, veillez à déposer la neige sur votre terrain et non dans la rue, sur les trottoirs ou tout autre lieu public.
- **Stationnement** : Respectez le règlement municipal interdisant le stationnement sur les voies publiques toute l'année.

## UN DÉNEIGEMENT EFFICACE ET PRIORISÉ

Avec ses 79 kilomètres de routes et 3 kilomètres de trottoirs, le déneigement du territoire de Val-Morin nécessite une organisation rigoureuse. Une opération régulière de déneigement se fait en quatre à six heures. Les équipes municipales interviennent par niveau de service :

- Les axes principaux et secteurs à risque (ex. chemin du Curé-Corbeil, rue Morin, les collectrices, les fortes pentes).
- Les rues secondaires de quartier et trottoirs.
- Les rues locales, culs-de-sac et stationnements publics.
- Les opérations de déneigement commencent à 4 h du matin pour garantir des routes dégagées aux écoliers et travailleurs. Toutefois, des facteurs comme des bris d'équipements ou des conditions météorologiques sévères peuvent occasionner des retards. La collaboration des citoyens est donc essentielle.

## COLLABORATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour garantir la sécurité de tous cet hiver :

- Ne dépassez pas les camions de déneigement et restez patient.
- Adaptez votre conduite aux conditions routières.
- Respectez les signaleurs lors du ramassage de neige dans les zones urbaines.
- En cas de tempête importante, limitez vos déplacements pour laisser les équipes travailler efficacement.

## UN HIVER SOUS LE SIGNE DE LA COLLABORATION

À Val-Morin, nous croyons que le déneigement est une responsabilité collective. En adoptant ces bonnes pratiques, chacun contribue à rendre nos routes plus sûres et facilite le travail des équipes municipales.

## RETOUR DU PROJET ROUTE BLANCHE : une autre initiative visant la protection de nos milieux naturels

Dans un souci de réduire l'impact environnemental des sels de voirie, la Municipalité de Val-Morin remet en place, pour un second hiver, un projet pilote de route blanche. Ce projet vise à limiter l'utilisation d'abrasifs seulement aux intersections, en privilégiant l'épandage de sable avec une quantité minimale de 4 % de sel, pour protéger les cours d'eau et les écosystèmes fragiles. Le secteur de la 7<sup>e</sup> Avenue, entre la rue Morin et le chemin de la Gare, est particulièrement concerné en raison de sa richesse écologique. Les automobilistes sont donc invités à adapter leur conduite dans cette zone, en tenant compte des conditions hivernales, pour assurer leur sécurité et la préservation de l'environnement.

ENSEMBLE, FAISONS DE L'HIVER  
À VAL-MORIN, UNE SAISON  
SÉCURITAIRE ET HARMONIEUSE  
POUR TOUS !

## UN NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DES TRAVAUX DE CHAUSSÉE POUR VAL-MORIN

Afin de répondre aux besoins croissants de réfection de son réseau routier, la Municipalité de Val-Morin a récemment adopté un plan directeur des travaux de chaussée. Ce plan, élaboré en collaboration avec une firme d'ingénieurs, vise à établir une priorisation claire des travaux routiers à réaliser, en tenant compte de l'état réel des chaussées et en assurant une équité entre les secteurs concernés.

### Une évaluation complète du réseau routier

Entre 2023 et 2024, une évaluation approfondie de l'état des routes a été effectuée, analysant plusieurs paramètres, tels que la surface des chaussées, les types de revêtements et les signes de dégradation (fissures, ornières, etc.). Cette étude a révélé que 63% du réseau routier est en bon ou excellent état, mais que 37% nécessite une intervention prochaine.

Cette analyse permettra de planifier les travaux de manière stratégique et efficace, en priorisant les interventions nécessaires pour garantir une circulation sécuritaire et répondre aux préoccupations des citoyens, notamment dans les secteurs jugés prioritaires.

### Des investissements importants à venir

La mise en œuvre de ce plan nécessitera des investissements de plusieurs millions de dollars au cours des prochaines années. La Municipalité s'engage à poursuivre ses efforts pour obtenir des subventions gouvernementales afin de financer ces travaux, tout en minimisant l'impact financier sur les contribuables.

Dans l'attente de ces subventions, l'équipe interne des travaux publics continue de mener des réparations ponctuelles sur certaines portions prioritaires du réseau routier.

### Un engagement envers la sécurité et l'équité

Comme l'a souligné la mairesse Donna Salvati, « ce plan directeur a été conçu pour cibler les interventions urgentes et mieux répondre aux enjeux de sécurité routière. Il reflète notre volonté d'assurer une gestion responsable de nos infrastructures, en respectant les préoccupations de nos citoyens. »

Pour consulter les détails du plan directeur des travaux de chaussée, [cliquez ici](#)



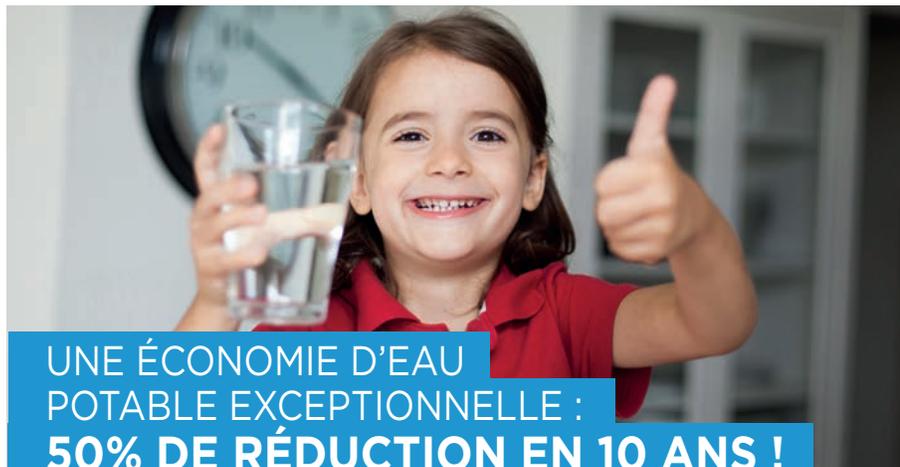
hydroquebec.com

## DES TRAVAUX POUR UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE PLUS FIABLE À VAL-MORIN

Hydro-Québec entreprendra dans les prochaines semaines des travaux de coupe de branches et d'arbres à risque sur le territoire de Val-Morin. Ces interventions visent à dégager les fils électriques de la végétation, réduisant ainsi les risques de pannes électriques.

En effet, près de la moitié des pannes sont causées par des branches. En dégagant ces dernières, Hydro-Québec prévoit diminuer de 30 % les pannes causées par la végétation d'ici 2028, tout en assurant la sécurité des citoyens et la fiabilité du réseau. Ces travaux comprennent également l'installation d'infrastructures modernisées, comme des poteaux en composite et des protecteurs de conducteur.

La Municipalité invite les citoyens à collaborer à la prévention des pannes en entretenant leurs espaces extérieurs et en veillant à ce que la végétation sur leur propriété reste à une distance sécuritaire des fils électriques. Ensemble, contribuons à un réseau plus fiable et à un environnement sécuritaire pour tous.



## UNE ÉCONOMIE D'EAU POTABLE EXCEPTIONNELLE : 50% DE RÉDUCTION EN 10 ANS !

Depuis 2014, la Municipalité de Val-Morin a fait des progrès remarquables dans sa gestion de l'eau potable sur son territoire, et les résultats sont impressionnants. Grâce à des investissements stratégiques dans nos infrastructures d'aqueduc, à la mise en place de détections préventives de fuites, ainsi qu'à un entretien plus rigoureux de nos bornes d'incendie, nous avons ainsi réussi à réduire de 50 % la consommation d'eau potable produite par notre usine.

Ces efforts soutenus ont permis non seulement de préserver cette ressource précieuse, mais aussi de réduire les coûts de production d'eau, tout en contribuant à la durabilité environnementale de notre territoire.

Cette réduction de la consommation d'eau potable démontre l'engagement de la Municipalité dans la gestion responsable de ses ressources naturelles. D'autres solutions innovantes et durables pourraient éventuellement être mises en place pour garantir une gestion efficace de l'eau et préserver cet atout essentiel pour notre communauté.

# UNE INFRASTRUCTURE VERTE POUR UNE GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

La Municipalité a procédé récemment à des travaux d'aménagement d'un bassin de rétention/infiltration dans le rond-point de la rue Louis-Seize. Ce projet d'infrastructure verte, réalisé grâce à une subvention du programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) du MAMH, représente une avancée importante dans notre démarche de gestion des eaux de ruissellement sur le territoire de Val-Morin.

Conçu pour ralentir l'écoulement des eaux de pluie et de fonte, ce bassin favorise leur infiltration naturelle dans le sol, réduisant ainsi les risques d'inondation dans le secteur ciblé de la rue Louis-Seize. En plus de contribuer à la réduction des îlots de

chaleur par de la plantation de végétaux indigènes, ce projet s'inscrit dans une gestion responsable des eaux pluviales. Avec cette initiative, Val-Morin réaffirme son engagement envers des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour le bien-être collectif et la protection de nos milieux de vie.

Ce projet, réalisé sur deux semaines en novembre, aura nécessité des restrictions temporaires d'accès et de circulation. La Municipalité remercie les résidents de la rue Louis-Seize pour leur patience et leur collaboration durant les travaux.



## URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

# LA GESTION DURABLE DE NOS EAUX DE RUISSellement

À Val-Morin, la gestion des eaux de ruissellement est un enjeu environnemental majeur, directement lié à la topographie montagneuse du territoire. Chaque printemps, le ruissellement accru causé par la fonte des neiges et les fortes pluies entraîne des inondations, qui compromettent la qualité de nos plans d'eau et exacerbent l'érosion des sols.

### Qu'est-ce que la gestion durable des eaux pluviales ?

La gestion des eaux de ruissellement consiste à minimiser l'impact des eaux de pluie ou de fonte sur l'environnement, notamment en limitant leur ruissellement sur des surfaces imperméables comme les routes et les aménagements urbains. Lorsque ces eaux s'écoulent directement vers les cours d'eau sans filtration naturelle, elles transportent divers polluants, comme des sédiments, des produits chimiques ou des débris, qui dégradent la qualité de l'eau et nuisent à la biodiversité.

Le développement immobilier intensifie ce phénomène en augmentant les surfaces imperméables, ce qui rend d'autant plus urgente l'adoption de pratiques durables pour gérer ces eaux, particulièrement dans le contexte des changements climatiques.

### Des solutions pour préserver nos milieux naturels

La Municipalité de Val-Morin propose plusieurs solutions durables pour gérer les eaux de ruissellement :

- Réduction des surfaces imperméables : favoriser des aménagements qui permettent l'absorption des eaux par le sol, comme des pavés perméables.
- Création d'infrastructures vertes : développer des bassins de rétention ou des bandes végétales pour ralentir et filtrer naturellement les eaux pluviales.
- Préservation de la végétation naturelle : protéger les zones humides et les berges pour prévenir l'érosion et encourager l'infiltration des eaux.

### Un engagement collectif

Adopter une gestion responsable des eaux de ruissellement est essentiel pour protéger nos lacs et rivières, véritables trésors naturels de Val-Morin. La Municipalité invite donc chaque citoyen à faire sa part, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement sur leur terrain, pour limiter la pollution et l'érosion.

Ensemble, faisons de la préservation de nos milieux naturels une priorité pour aujourd'hui et les générations futures.

## RUBRIQUE - INFO

### Rappel : Règlementation sur les abris d'auto temporaires

L'installation des abris d'auto temporaires est permise du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai sans qu'un permis soit requis. Pour assurer la sécurité et le respect du voisinage, veuillez respecter les règles suivantes :

- Installer l'abri à au moins 1 mètre des limites latérales et arrière de votre terrain.
- Maintenir une distance minimale de 2 mètres de l'emprise de rue.
- Un abri d'auto temporaire doit respecter une superficie maximale de 35 m<sup>2</sup>.
- Positionner l'abri uniquement dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès.



## CRUE PRINTANIÈRE ET INONDATIONS : PRÉPAREZ-VOUS !

Les changements climatiques engendrent malheureusement plus de risques d'inondations, particulièrement dans les zones sujettes à celles-ci.

**Selon l'article 5 de la loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres (lscrs) toute personne doit :**

- concourir à la sécurité civile et est ainsi responsable d'assurer sa sécurité de même que celle de ses biens et de ses activités;
- faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques de sinistre présents dans son environnement;
- suivre les consignes des autorités compétentes lors d'un sinistre ou de son imminence;
- et, selon la situation et ses capacités, être en mesure d'assurer son autonomie et contribuer à en limiter les conséquences.

Bien que la Municipalité a déjà mis en place un plan particulier d'intervention pour faire face aux inondations, certaines mesures essentielles doivent être planifiées par les citoyens pour protéger leur famille et leur domicile en cas de sinistre.

### Votre trousse d'urgence : les indispensables

- Eau potable : 6 litres par personne.
- Nourriture non périssable : pour au moins 3 jours.
- Ouvre-boîte manuel, radio à piles et lampes avec piles de rechange.
- Trousse de premiers soins : antiseptique, bandages, analgésiques, etc.
- Briquet, allumettes et chandelles.

*Astuce : Regroupez ces articles dans un contenant marqué « Trousse d'urgence » et vérifiez son contenu chaque année.*

### Un plan familial d'urgence

- Plan d'évacuation : identifiez les sorties, un lieu de rassemblement et pratiquez-le avec vos proches.
- Contacts importants : dressez une liste (famille, école, municipalité).
- Coupez l'eau, l'électricité et le gaz : apprenez à le faire rapidement.
- Itinéraire d'évacuation : prévoyez des routes alternatives.
- Trousse à emporter : préparez des essentiels en cas d'évacuation rapide.

### Protégez vos biens et vos documents

- Inventaire de vos biens : incluez des photos et preuves d'achat.
- Documents importants : conservez vos polices d'assurance et inventaire en lieu sûr, comme un coffre numérique.
- Assurance habitation : vérifiez votre couverture pour les sinistres naturels.

**Soyez proactifs et bien préparés pour affronter la saison des crues !**



## TRI DES DÉCHETS UN PETIT GESTE POUR CHACUN, UN GRAND IMPACT POUR TOUS

Chaque geste compte pour protéger notre magnifique environnement à Val-Morin. Trier correctement vos matières résiduelles n'est pas seulement une bonne habitude : c'est une responsabilité collective qui fait une réelle différence!

La Municipalité de Val-Morin vous invite à devenir un acteur clé dans la réduction des déchets envoyés à l'enfouissement. En triant avec soin vos matières dans les bacs de compost, de recyclage et de déchets, vous contribuez à réduire les coûts environnementaux et financiers associés aux matières mal triées.



Pour vous simplifier la vie, utilisez l'outil **ÇA VA OÙ?** de Recyc-Québec, votre allié pour identifier le bon bac pour chaque matière. Quelques rappels pratiques :

- Les matières organiques vont dans le bac brun pour devenir du compost.
- Les matières recyclables (plastiques #1 à #5 et #7, métal, verre, papier et carton propres) vont dans le bac bleu.
- Évitez de souiller vos recyclables (rincez-les légèrement) et apportez les plastiques #6 à l'écocentre.

### Un effort payant

Ensemble, nous pouvons réduire le gaspillage alimentaire et valoriser nos ressources. Chaque bonne décision compte et contribue à un avenir plus propre et plus durable. Faites votre part, et voyons grand pour Val-Morin!

## LE DROIT DE PRÉEMPTION UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VAL-MORIN

La Municipalité de Val-Morin a adopté **un nouveau règlement sur le droit de préemption**, un outil puissant pour soutenir son développement commercial et communautaire. Ce nouveau règlement permet à la Municipalité d'acquérir en priorité des immeubles mis en vente sur son territoire, favorisant ainsi des projets qui répondent aux besoins collectifs.

### Un outil stratégique pour la communauté

Grâce au droit de préemption, Val-Morin peut :

- **Revitaliser les secteurs stratégiques** en soutenant le commerce local et en dynamisant certaines zones clés;
- **Aménager des infrastructures publiques** comme des parcs, des espaces verts, ou encore des équipements communautaires;
- **Protéger l'environnement et le patrimoine** en préservant des espaces naturels ou des bâtiments d'intérêt.

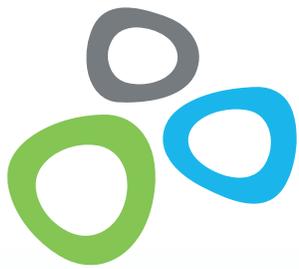
### Un processus encadré

Lorsqu'un bien situé dans une zone désignée est mis en vente, la Municipalité est informée en priorité et dispose d'un délai pour décider si elle souhaite exercer en priorité son droit de préemption. Ce cadre légal, encadré par le Code municipal du Québec, garantit une gestion transparente et équitable entre les parties.

### Vers un avenir prometteur

Avec cet outil, Val-Morin s'assure de pouvoir orienter son développement urbain tout en préservant son identité et en répondant aux aspirations des citoyens.

Consultez le Règlement #778 et prenez connaissance des propriétés actuellement ciblées sur notre site web au : [www.val-morin.ca/services-aux-citoyens/droit-de-preemption](http://www.val-morin.ca/services-aux-citoyens/droit-de-preemption) pour en savoir plus sur cette initiative !



PARC RÉGIONAL DE  
Val-David • Val-Morin



## ACTIVITÉS AU PARC RÉGIONAL CET HIVER !

~~11 janvier 2025~~

**REPORTÉ AU 1er MARS**

### Soirée de ski aux flambeaux!

Découvrez le Parc régional après la tombée de jour... N'oubliez pas votre lampe frontale.

*Notez que les forfaits saisonniers ou annuels (cartes de membre) ne sont pas valides pour cette soirée.*

19 janvier 2025

### Journée portes ouvertes pour nos citoyens

Accès aux sentiers et prêt d'équipements de ski et de raquette gratuit pour tous les citoyens de Val-Morin.

\*Preuve de résidence obligatoire.

15 Février 2025

### Soirée de raquette aux flambeaux

Venez vivre une soirée magique sous les étoiles. Deux parcours, de l'animation et du chocolat chaud pour vous réchauffer à mi-parcours.

*En collaboration avec le Club Nature Aventure des Laurentides.*

*Places limitées. Réservation sur notre billetterie en ligne obligatoire.*

*Les chiens ne sont pas admis pour cette activité.*

21 Février 2025

### Course Ultra-Trail Jack Rabbit

Participez à la 3<sup>e</sup> édition de l'Ultra-Trail Jack Rabbit, en ski de fond ou à la course en sentier, un défi unique de course et de ski de nuit dans le magnifique Parc régional.

29 mars 2025

### Cabane à sucre

Joignez-vous à nous pour une expérience authentique. Sirop, gourmandises et plaisir au rendez-vous!

*En collaboration avec le Club Nature Aventure des Laurentides.*

## RANDONNEURS, ATTENTION AUX PISTES DE SKI DE FOND!

L'équipe du Parc régional entretient avec soin les pistes de ski de fond pour offrir aux skieurs des conditions de glisse optimales. Cependant, lorsque des marcheurs en raquettes ou en crampons empruntent ces sentiers, ils en endommagent la surface, rendant le ski difficile et moins sécuritaire.

Pour préserver la qualité des pistes et garantir une expérience agréable à tous, nous invitons les randonneurs à utiliser les sentiers spécifiquement dédiés à la marche en crampons ou en raquettes lorsqu'ils circulent l'hiver dans le Parc.

## Tout le monde dehors

Accès nature

Parq

Parcs régionaux  
du Québec

Québec

## PROFITEZ DE LA NATURE GRATUITEMENT AVEC ACCÈS NATURE!

CET HIVER, EXPLOREZ LE PARC RÉGIONAL VAL-DAVID-VAL-MORIN SANS FRAIS!

Envie de jouer dehors? Ça tombe bien : grâce à Accès nature, il sera possible de visiter gratuitement le Parc régional au cours de l'hiver 2025. Il suffit de réserver un accès journalier gratuit en ligne pour bénéficier de cette toute nouvelle mesure\*. Expérimentez les bienfaits du plein air et le bonheur qu'on éprouve à bouger en nature.

Réservez votre accès journalier gratuit en ligne et découvrez les joies du plein air : sentiers enneigés, paysages à couper le souffle et moments de bien-être au cœur de la nature.

Cette initiative, soutenue par les Parcs régionaux du Québec (PARQ) et le ministère de l'Éducation, vise à rendre la nature accessible à tous tout en encourageant la pratique d'activités physiques en plein air.

*\*Réservation requise au moins 24 heures à l'avance. Limite de 6 accès par utilisateur. Quantités limitées lors de périodes achalandées.*



## RETOUR SUR LA FÉRIA DES FÊTES ET LE MARCHÉ DE NOËL

Les 7 et 8 décembre derniers, la Municipalité s'est transformée en un véritable village féérique à l'occasion de la 8<sup>e</sup> édition de sa Féria des Fêtes et de son marché de Noël. Ce rendez-vous annuel a, une fois de plus, conquis petits et grands grâce à une programmation festive et diversifiée.

### Un marché enchanteur

Avec plus de 1400 visiteurs et 40 artisans locaux présents, le marché de Noël a brillé par sa variété et son ambiance chaleureuse. Entre décorations artisanales, produits gourmands et cadeaux uniques, les visiteurs ont trouvé de quoi combler leurs envies tout en soutenant l'économie locale.

### Des activités pour toute la famille

Le cœur du village de Val-Morin a vibré au rythme des chants de la chorale d'enfants, des animations sous le thème Casse-Noisette et des spectacles de Tribe of 2, Artifaillie Trad, et Benoit Campeau. Les balades en carriole et les maquillages pour enfants ont aussi été des incontournables, tout comme l'arrivée magique du Père Noël et la désormais traditionnelle Course des lutins.

### Une ambiance festive inoubliable

Grâce à la précieuse collaboration des artisans, des artistes et des nombreux bénévoles, cette édition a été un franc succès. La Municipalité remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à faire de ce week-end une célébration mémorable du temps des Fêtes!

### À l'année prochaine pour encore plus de magie!



## HIVER 2025 UNE SAISON D'ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS !

Cet hiver, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire propose une programmation conçue pour offrir une variété d'activités stimulantes et adaptées à tous les groupes d'âge. Que vous souhaitiez bouger, apprendre ou vous divertir, il y en a pour tous les goûts !

- **Activités sportives et bien-être** : Renforcement musculaire, entraînement fonctionnel, Pilates, Zumba latine, yoga communautaire, marche dynamique et Tai Chi.
- **Pour les enfants** : Cours de danse pour les 3-9 ans avec un spectacle en fin de session, ainsi que des ateliers créatifs à la bibliothèque comme la soirée Pokémon ou les contes animés.
- **Pour toute la famille** : Cuisine collective, jeux de société, et activités inter-générationnelles lors de la semaine de relâche.
- **Des activités offertes en collaboration avec les Joyeux Aînés de Val-Morin** : Palet américain, whist militaire, souper mensuel, danse en ligne et même des sorties au casino.

Découvrez également nos ateliers spéciaux et nos activités extérieures comme le ski de fond ou encore les marches hivernales au Parc régional.

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !**

Comment s'inscrire?  
Rendez-vous à  
l'hôtel de ville

Ne tardez pas :  
plusieurs activités ont  
des places limitées !

**CONSULTEZ LE SITE WEB  
DE LA MUNICIPALITÉ POUR  
TOUS LES DÉTAILS.**

## SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE CÉLÉBRONS NOS HÉROS DE L'OMBRE

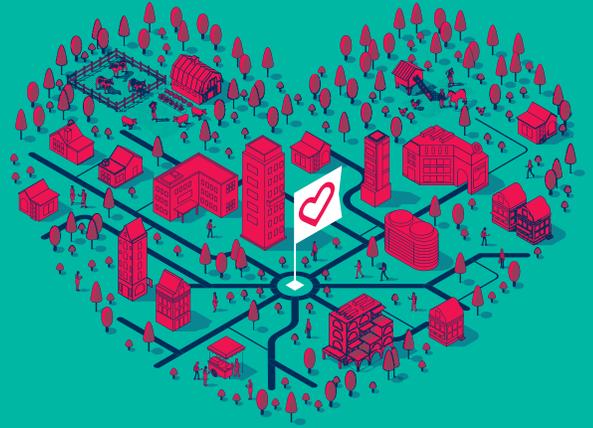
Du 27 avril au 3 mai 2025, la Municipalité de Val-Morin se joint aux célébrations de la **Semaine de l'Action Bénévole** pour honorer l'implication remarquable de ceux et celles qui font une différence dans notre communauté.

Dans le cadre de cette semaine, une **soirée de reconnaissance des bénévoles** aura lieu pour mettre en lumière leur contribution exceptionnelle au dynamisme de Val-Morin. Cet événement sera l'occasion de remercier nos bénévoles pour leur dévouement au sein des activités municipales, des organismes locaux et des initiatives communautaires qui enrichissent notre milieu de vie.

Cette soirée sera également l'occasion de se rappeler l'importance de l'action bénévole dans le développement de notre communauté.

**Un immense merci à tous nos bénévoles** : grâce à vous, Val-Morin continue de rayonner par son esprit solidaire et sa vitalité communautaire.

En route vers le  
**BÉNÉVOLAT!**



51<sup>e</sup> ÉDITION

**Semaine de l'action bénévole**  
27 avril au 3 mai 2025



## JOIGNEZ-VOUS À NOTRE FORMIDABLE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES !

À Val-Morin, les bénévoles jouent un rôle essentiel dans la réussite de nos activités et le bien-être de notre communauté. Nous sommes toujours à la recherche de citoyens engagés prêts à s'impliquer dans divers domaines :

- **Appui lors d'événements et d'activités** organisés par la Municipalité.
- **Aide aux corvées printanières** pour embellir notre environnement.
- **Soutien aux organismes locaux** qui font rayonner Val-Morin.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe et contribuer à la vitalité de Val-Morin ?  
Contactez-nous dès maintenant à [loisirculture@val-morin.ca](mailto:loisirculture@val-morin.ca).

Je bénévol♥e

## 1 BONNE NOUVELLE!

**Ajout d'une heure et demie** à l'horaire habituel à partir du 3 janvier 2025!  
Consultez notre nouvel horaire sur notre site : [www.mabiblioamoi.ca/val-morin](http://www.mabiblioamoi.ca/val-morin)

2 Venez déguster un bon café bien installé dans nos nouveaux fauteuils!



3 Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque et recevez une trousse du parfait bébé lecteur!



## 4 NOS ACTIVITÉS : JANVIER À MAI 2025



**31 JANVIER** - 19 h à 20 h  
**Soirée Pokémon** | 6-11 ans

**29 JANVIER AU 30 AVRIL** - 9 h 30 à 11 h  
Activité **Pour le plaisir d'écrire** animée par Ginette Colas | Dernier mercredi de chaque mois | Adulte

**22 FÉVRIER** - 10 h 30  
**Conte Poésie d'hiver** | Activité artistique | 4-8 ans

**5 MARS** - 13 h 30 à 15 h 30  
**Semaine de relâche** - Après-midi jeux de société pour toute la famille! En collaboration avec Espace Ludiko | Pour tous!

**29 MARS** - 10 h 30  
Activité **Boules chocolatées et livres de recettes** | 4-10 ans

**10 AVRIL AU 15 MAI** - Les jeudis de 10 h à 11 h 30  
Atelier iPad et iPhone pour débutants animé par Monique Fortin  
6 rencontres à la salle communautaire | Gratuit | Adulte

**26 AVRIL** - 10 h 30  
Heure du conte **Histoires qui font rigoler** | 3-6 ans

**18 AU 24 MAI** - Semaine québécoise intergénérationnelle

**24 MAI** - 10 h à 12 h  
Atelier de tricot pour la Semaine québécoise intergénérationnelle | 9 à 99 ans

### HEURES D'OUVERTURE

|          |                   |
|----------|-------------------|
| MARDI    | 13 h à 19 h 30    |
| JEUDI    | 13 h à 18 h       |
| VENDREDI | 16 h 30 à 19 h 30 |
| SAMEDI   | 9 h 30 à 14 h     |

### COORDONNÉES

Bibliothèque de Val-Morin  
6160, rue Morin, Val-Morin (QC) J0T 2R0  
[mabiblioamoi.ca/valmorin](http://mabiblioamoi.ca/valmorin)  
[biblio@val-morin.ca](mailto:biblio@val-morin.ca)  
819 324-5672

**BIBLIOTHÈQUE SANS FRAIS DE RETARD**

**ABONNEMENT GRATUIT**



Val-Morin

## SERVICES MUNICIPAUX

### HÔTEL DE VILLE DE VAL-MORIN

6120, rue Morin, Val-Morin (QC) J0T 2R0

☎ 819 324-5670

✉ [municipalite@val-morin.ca](mailto:municipalite@val-morin.ca)

🌐 [www.val-morin.ca](http://www.val-morin.ca)

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 | Vendredi 8 h 30 à 12 h

**RÉCEPTION** - poste 3800  
[reception@val-morin.ca](mailto:reception@val-morin.ca)

**MAIRIE ET DIRECTION GÉNÉRALE** - poste 3805  
[adjointedg@val-morin.ca](mailto:adjointedg@val-morin.ca)

**SERVICE DES FINANCES** - poste 3803  
[taxation@val-morin.ca](mailto:taxation@val-morin.ca)

**SERVICE DE L'URBANISME**  
**TECHNICIENNE EN URBANISME** - poste 3809  
[inspection@val-morin.ca](mailto:inspection@val-morin.ca)

**ENVIRONNEMENT ET INSPECTION** - poste 3811  
[environnement@val-morin.ca](mailto:environnement@val-morin.ca)

**SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE** - poste 3812  
[loisirsculture@val-morin.ca](mailto:loisirsculture@val-morin.ca)

**SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS** - poste 3813  
[communications@val-morin.ca](mailto:communications@val-morin.ca)

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
Complexe municipal Pierre Delage  
5805, rue du Bel-Automne, Val-Morin (Québec) J0T 2R0

☎ 819 324-5670

**INFORMATION** - poste 3807  
[receptiontp@val-morin.ca](mailto:receptiontp@val-morin.ca)

## SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER !

- [val-morin.ca](http://val-morin.ca)
- Facebook Val-Morin - Ma communauté
- L'infolettre mensuelle

**L'ÉCOCENTRE**  
DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
1710, Principale Est, Sainte-Agathe-des-Monts

TRAINDEVIEDURABLE  
**MRC DES LAURENTIDES**

### HEURES D'OUVERTURE

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1<sup>er</sup> au 31 décembre  
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre  
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30  
**FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS**

Le journal du citoyen **Dis-moi tout! Val-Morin** est une production et une distribution de la Municipalité de Val-Morin.

Conception graphique : Pixel Créatif